

CONSEIL DE QUARTIER

DISTRICT 8 | DUBUISSON

Compte rendu

Séance du 17 mars 2026 à 19 h à la Maison du Citoyen de Dubuisson

PRÉSENCES :

M. Marc Boulianne, conseiller municipal du district no. 8 et président du conseil de quartier

Mme Ouïam Clak, conseillère de quartier

Mme Rosalie Davis, conseillère de quartier

M. Frédéric Labelle, conseiller de quartier

Mme Audrey Massicotte, conseillère de quartier

M. Claude Valcourt, conseiller de quartier

ABSENTS :

Postes vacants (1)

INVITÉS :

Hugues Kouassi, coordonnateur communications et relations avec la communauté, Mine Wesdome
Stéphane Poitras, directeur Exploration, Mine Wesdome

ASSISTANCE : 18 personnes

1- Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Monsieur Marc Boulianne, président du conseil de quartier, souhaite la bienvenue aux gens présents. Il procède ensuite à l'ouverture de la séance à 18 h 58.

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président fait la lecture de l'ordre du jour de la séance. Il est proposé par Mme Audrey Massicotte, appuyé par M. Claude Valcourt de l'adopter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION DUB2026-03-01

3- Lecture, suivis et adoption du compte rendu de la rencontre du 4 septembre 2025

M. Boulianne effectue la lecture du compte rendu de la séance précédente, tout en rappelant les points principaux qui ont été abordés. Il est proposé par M. Frédéric Labelle, appuyé par M. Claude Valcourt de l'adopter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION DUB2026-03-02



Suivis :

- a. **Aménagement – parc Maison du Citoyen :** La présence d'un partenaire financier intéressé à s'investir dans le projet a été mentionnée. Le souhait est que le projet avance afin de permettre les aménagements prévus, notamment un terrain de baseball et des installations pour les enfants, en tenant compte de la présence du CPE. L'objectif est de réaliser une première pelletée de terre cette année.
- b. **Fête de la paroisse de Dubuisson :** La Ville ne souhaitant pas investir dans une activité à caractère religieux, le budget de quartier a plutôt servi à l'achat d'équipements sportifs pour les jeunes de la Maison des jeunes L'Énergiteck.
- c. **Réparation – Pont de la rivière Piché :** Une rencontre est prévue vendredi avec le MTQ. Le président mentionne également détenir certaines informations concernant la route 117 et le chemin Baie-de-la-Paix.
- d. **Recrutement de conseillers de quartier :** Un poste demeure vacant et le recrutement est toujours en cours.

- 4- **Compte rendu du développement pour le terrain de balle :** Le projet progresse bien. La Maison des citoyens est actuellement l'un des centres communautaires les plus performants et accueille en moyenne de 20 à 25 jeunes par semaine. Malgré sa popularité, la salle demeure encore méconnue par une partie de la population. Il est mentionné qu'une offre d'activités encore plus attrayante pourrait attirer davantage de jeunes.

La régisseuse a également présenté les activités offertes durant la semaine : cours de danse le lundi, shuffleboard le mardi, jeux de poche le mercredi, Maison des jeunes le jeudi soir, baseball poche le vendredi, ainsi que des locations les fins de semaine.

Des discussions ont aussi eu lieu concernant la traverse devant l'école et son lien avec les futurs aménagements. L'idée d'une voie multifonctionnelle passant à l'arrière des maisons pour rejoindre la traverse a été évoquée. Si la voie est aménagée plus près de Malartic, l'on demande s'il est possible de s'assurer qu'un lien soit prévu vers les futurs aménagements, notamment le parc, afin d'assurer une meilleure continuité et éviter que les citoyens aient à marcher inutilement. Il est suggéré d'en faire la demande au MTQ le plus tôt possible.

- 5- **Discussion du projet de forage de Wesdome et présentation par les responsables :** Des représentants ont présenté la campagne de forage 2026, qui concerne notamment le secteur sud de Dubuisson. Les travaux ont débuté récemment sur le lac bordant la presqu'île et devraient se poursuivre au printemps. D'autres forages sont également prévus durant l'été, sur terre, près de la piste de ski de fond.

Les responsables ont indiqué que plusieurs mesures sont prévues afin de limiter les impacts, notamment en matière de bruit, d'environnement et de sécurité, et que les normes en vigueur seront respectées.

Pour réduire le bruit, les foreuses seront arrêtées lorsque les vents dominants risquent de diriger le son vers le secteur habité. La mine a également investi dans un système de surveillance du bruit et a mentionné que les plaintes des citoyens seront prises en considération. Une couverture acoustique est installée sur les barges et sur les équipements au sol afin de réduire les vibrations, et un système de traitement des boues est en place sur les barges. Le personnel est aussi formé pour récupérer les produits pétroliers et intervenir en cas de déversement. Enfin, la mine a indiqué avoir rencontré la Ville ainsi que le club de motoneige afin de s'assurer que la signalisation du secteur soit adéquate, notamment en raison de la proximité de la piste de ski de fond.



Les citoyens ont soulevé des questions, notamment concernant le bruit, la lumière et les puits d'eau. Il a été précisé que, compte tenu de la distance, les forages ne devraient pas affecter les puits. Les représentants ont indiqué qu'ils demeurent disponibles pour répondre aux préoccupations et qu'un bureau de relations avec la communauté sera mis en place.

6- Élection et renouvellement des mandats de conseillers de quartier : Actuellement, un poste de conseiller de quartier est vacant pour les personnes qui pourraient être intéressées. Tous les conseillers présents souhaitent renouveler leurs postes. Le renouvellement officiel des mandats se fera lors de la prochaine rencontre.

7- Sujets divers

a. Inclusion du secteur urbain dans le conseil de quartier : Le président explorera la possibilité d'inclure le secteur plus urbain de Dubuisson au conseil de quartier.

b. Aménagement d'une traverse piétonnière en face de l'école : Cet été, une traverse piétonnière sera aménagée afin d'améliorer la sécurité des élèves qui doivent traverser la route 117. Un trottoir sera également délimité entre l'école et la traverse, et des feux de circulation seront installés pour sécuriser le passage.

Un débarcadère sera construit pour empêcher le stationnement des camions et améliorer la visibilité. Les camions ne seront plus autorisés à se stationner devant le dépanneur. Selon le MTQ, ces mesures devraient contribuer à réduire la vitesse dans le village. Le déneigement du trottoir sera assuré par le MTQ.

Il est aussi mentionné que le brigadier est absent à l'arrivée des élèves du secondaire à 16 h 25, alors qu'aucun accompagnement n'est présent malgré la circulation.

c. Route 117 - Projet d'asphaltage : Le pavage sera refait entièrement à partir du chemin de l'Horizon et du chemin de la Baie-de-l'École jusqu'à Dubuisson. L'accotement serait également élargi et asphalté.

d. Réfection du pont de la rivière Piché : Les plans sont prêts, mais les travaux ne sont pas encore planifiés. Il a été vérifié que le camion incendie peut circuler sur le pont. La question d'une inscription au prochain PTI est soulevée.

e. Réfection des calvettes : Plusieurs calvettes doivent être refaites.

f. Demande de réduction de la vitesse entre le pont Thompson et le village : Une question est posée au sujet d'une possible réduction de la limite de vitesse (70 ou 80 km/h).

g. Construction de trottoirs en face de l'Universel : Les fossés devant l'Universel seront remplacés par des trottoirs à partir de cet été afin d'améliorer la sécurité des piétons.

h. Installation d'affiches « Pas de freins à moteur » : Il est demandé d'installer ces affiches près des affiches 50 km/h aux entrées du village.

i. Dépassements à droite sur la 117 : La situation est dénoncée par les citoyens.

j. Demande de radars-pédagogiques : Il est indiqué qu'aucune installation n'est prévue pour l'instant en raison de la surveillance policière déjà en place à Dubuisson.

k. Disponibilité d'une policière-marraine : Une vérification sera effectuée à ce sujet.



- l. **Lumières sur la 3^e Avenue pour les traverses piétonnes** : Une demande est faite pour ajouter une alarme sonore pour les personnes malvoyantes. La question sera reposée afin de mieux comprendre la raison du refus.

8- Date de la prochaine assemblée

La prochaine assemblée aura lieu à une date ultérieure.

9- Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Frédéric Labelle, appuyé par Mme Audrey Massicotte, de lever la séance. Il est 20 h 30.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION DUB2026-03-03

CHANTAL GAINARD
Secrétaire d'assemblée

